

Protocole de l'Assemblée générale ordinaire de la FMP

Du 17 juin 2010 à l'Hotel Bern à Berne

Ordre du jour

1. Bienvenue

Le Président, le Dr H.U. Bürke, ouvre l'Assemblée générale ordinaire de la FMP et salue l'assistance en disant: «Il faut la FMP!» Il constate que la convocation a été envoyée dans les délais. Une liste des présences est mise en circulation. Elle est jointe à la version d'archive de ce protocole.

2. Nomination des scrutateurs et du secrétaire

Sur proposition du Président le Dr René Baldinger est nommé scrutateur à l'unanimité. Le secrétaire est le Dr Thomas Zünd.

3. Acceptation du protocole

de la dernière Assemblée générale du 17.9.2009

Aucune objection n'ayant été formulée sur le protocole de l'AG de l'année dernière, il est accepté à l'unanimité.

4. Lecture des rapports annuels

Le Président présente les diverses activités de l'an dernier en insistant sur l'importance de la discussion sur le Managed Care dans les chambres fédérales. La FMP a une autre vision que la FMH et la HACH, différenciée. Ce qui fait que nous sommes en opposition à ces organisations et que nous ne pouvons donc pas approuver la HACH, qui exige une uniformité d'opinion. Le texte sera publié dans ARS MEDICI et fait partie intégrante de ce protocole.

5. Présentation des comptes et rapport de l'organe de révision

Le caissier présente les comptes de l'exercice 2009. Ils se bouclent par des dépenses de Frs 68 293.30 et des rentrées de Frs 97 722.91, soit avec un bénéfice de Frs 29 429.61. L'assemblée prend connaissance de ce résultat avec satisfaction.

Lecture est donnée du rapport de l'organe de révision adiutor Fredy Hueber, Aesch. Il a contrôlé les comptes de l'exercice 2009 et les a trouvés en ordre.

L'Assemblée générale approuve les comptes et le rapport de l'organe de révision à l'unanimité.

Le rapport annuel du Président a paru dans le «Journal de la FMP» dans ARS MEDICI 18/10

6. Décharge au comité

Décharge est donnée au comité à l'unanimité avec remerciements pour l'énorme travail accompli. Comme il n'y a pas d'élections cette année, le comité est confirmé tacitement.

7. Présentation des activités pour l'année 2010

Du fait que la participation à l'organisation HACH n'a pas pu se concrétiser pour différentes raisons, le comité recherche de nouveaux alliés. Une option serait l'affiliation à une association professionnelle admettant une plus grande liberté d'opinion. Le comité est mandaté pour faire des démarches dans ce sens.

8. Acceptation du budget et des cotisations

Un budget avec un déficit de Frs 36 550.00 est accepté. Le comité est encouragé à poursuivre et l'Assemblée générale accepte à l'unanimité et sans abstention la cotisation de Frs 200.00.

9. Divers

Il est rappelé en termes élogieux que la FMP continue malgré tout d'exister depuis de nombreuses années. ■

Dr Thomas Zünd
Secrétaire de la FMP

Die deutsche Fassung der Protokolle ist in ARS MEDICI 19/10 erschienen.



Protocole de l'Assemblée générale ordinaire de la FMP Sektion Zürich

Du 17 juin 2010 à l'Hotel Bern à Berne

Accueil: Le Président, le Dr H.U. Bürke ouvre l'Assemblée générale de la FMP Sektion Zürich et salue l'assistance.

Nomination des scrutateurs et du secrétaire: le Dr René Baldinger est nommé scrutateur à l'unanimité et le Dr Thomas Zünd secrétaire.

Acceptation du protocole de la dernière Assemblée générale du 17.9.2009: Le protocole de l'AG 2009 à Bâle est accepté à l'unanimité.

Lecture du rapport annuel: Le Président a déjà présenté les activités de la FMP Sektion Zürich dans le cadre de celles de la FMP

Suisse. Après son adhésion à l'association Hausärzte Zürich, la FMP y a commencé ses activités. Nous avons en outre un siège dans d'importantes commissions de médecine de famille en bonne collaboration avec la SSMG, la SSMI, la VHZ et l'AGZ.

Décharge au comité: Décharge est donnée au comité à l'unanimité avec remerciements pour le travail accompli. Aucune caisse n'est tenue et tous les débours se font par la caisse de la FMP Suisse.

Divers: Aucun. ■

Dr Thomas Zünd, secrétaire de la FMP

Protokoll der Generalversammlung der FMP Sektion Romandie

Vom 17. Juni 2010 im Hotel Bern in Bern

Begrüssung: Dieselben Mitglieder sind anwesend. Die Vizepräsidentin Marie-Josèphe Rey hat sich entschuldigt.

Bezeichnung der Stimmzähler und des Protokollführers: Stimmzähler erübrigen sich. Das Protokoll wird vom Präsidenten erstellt.

Genehmigung des Protokolls der letzten Versammlung: Dieses ist im Protokoll der FMP vom 17. August 2009 in Basel enthalten und wurde schon einstimmig genehmigt.

Jahresbericht: Der Vorstand hatte ein Jahresbudget von CHF 10 000 genehmigt. Der Aufwand belief sich jedoch, ohne Berücksichtigung der Mitwirkung des Protokollführers im Vorstand, nur auf CHF 2000. Wir haben Sitzungen abgehalten und eine Strategie aufgegleist, was für den Beginn ausreicht.

Varia: 1. Michel Glardon verlangt ein Gespräch, um seine Kompetenzen festzulegen, das nach Verabschiedung der anderen zur Versammlung eingeladenen Mitglieder stattfinden wird.

2. Der Präsident schlägt den anwesenden Mitgliedern ein Exposé zum intellektuellen Gehalt unserer Tätigkeit vor. Diese Darlegung wird, zu seiner grossen Überraschung, gern angenommen.

Es gibt zwei Überlegungsachsen: a) Wie ist es zu einer solchen Absurdität bei den Wirtschaftlichkeitsprüfungen gekommen?
b) Welches sind realistische Strategien?

ad a): Man muss den Inkompetenzen der Bundesverwaltung und bei den Krankenkassen Rechnung tragen, die sowohl poli-

tischer wie auch wirtschaftlicher Art sind. Man muss auch den utilitaristischen Annahmen Rechnung tragen, die in den Studien durch die Pharmaindustrie aufgezwungen werden – mit den Grenzen intellektueller Aufrichtigkeit (Michel de Lorgeril, neue Gegebenheiten beim Cholesterin). Man muss auch der wissenschaftlichen ärztlichen Inkompetenz bei der Übertragung von Wissenschaftsergebnissen auf die individuelle und kollektive Ebene Rechnung tragen (Paradoxien: Pocken – Aids; Grippeimpfung – 3 Pandemien respiratorischer Erkrankungen in 7 Jahren; Hypertonie-Behandlung – Alzheimer; Geburtenkontrolle – demografische Explosion etc.). Weltumfassende Studien mit vorhersehbarer Extrapolation und statistischer Kontrolle fehlen völlig.

ad b): Von der FMH gefordertes Moratorium, Ponte-Nova etc. berührt die Entscheidungsträger nicht einmal. Ein Mitgliederbeitrag von CHF 200 pro Arzt würde das Problem definitiv lösen.

3. Gespräch mit Michel Glardon, hauptsächlich zur Aufteilung der Arbeit nach Aufgabe und Region. ■

Dr. med. Guy Evéquo
Präsident FMP Sektion Romandie

(Traduction H.B.)

Die französische Version ist im letzten Heft erscheinen.